

De : Julien [REDACTED]

Envoyé : mercredi 3 août 2022 12:56

À : Intangible Heritage Section <ich@unesco.org>; Drobna, Helena <H.Drobna@unesco.org>

Cc : Commissions belges pour l'UNESCO <natcom.be@natcom.unesco.org>; Delegation of Belgium/Délégation de Belgique <dl.belgium@unesco-delegations.org>

Objet : Ville de Ath (Belgique) | Ducasse | dénonciation du racisme d'un personnage appelé " Le Sauvage "

CAUTION: This email is external from UNESCO. Please be vigilant on its sender and content. **ATTENTION :** Cet e-mail est externe à l'UNESCO. Soyez vigilant sur son expéditeur et contenu.

Chère Madame Poivre
Madame, Monsieur,

Je vous écris au sujet de la Ducasse de Ath (inscrit en 2008 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité).

Lors de cette célébration, le personnage du Sauvage (qui défile sur la Barque des Pêcheurs napolitains) renvoie indiscutablement une image raciste des personnes noires.

Le blog « Le Sauvage, si on en parlait ? » mis en place par la ville d'Ath tente par une iconographie et un texte hypocritement inclusif de décomplexer le racisme véhiculé par ce personnage.

Blog " Le Sauvage, si on en parlait ? "

<https://forumsauvageath.be/>

Le but de cette prétendue consultation me semble assez clair: continuer de véhiculer le racisme et les préjugés contre les personnes noires en se cachant derrière l'excuse d'un personnage appartenant à la tradition (ce personnage n'est apparu dans le cortège qu'en 1873).

Qui est le Sauvage de la Ducasse d'Ath ?

https://forumsauvageath.be/?page_id=11

(...) Il n'y a pas l'intention de choquer et de véhiculer un message raciste. Mais les attributs du Sauvage (grimage noir, les chaînes) sont restés et on peut comprendre que ces éléments sont difficilement compréhensibles pour celles et ceux qui ne possèdent pas les codes de la représentation.

La conclusion de l'article de cette page du blog confirme une volonté écoeurante de continuer à véhiculer le racisme et les préjugés contre les personnes noires sous le couvert d'une prétendue tradition (le personnage du " sauvage " est récent à la vue des 6 siècles d'existence annoncée de la ducasse) ou d'un attachement prétendu populaire (la population peut être éduquée avec la volonté politique nécessaire, encore doit- elle exister).

Ceci est clairement contraire aux principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de votre organisation.

Je vous demande de bien vouloir rappeler très clairement aux autorités de la ville de Ath les sanctions qui seraient prises par votre organisation si ceux- ci s'autorisaient à contrevenir aux principes fondateurs à respecter pour figurer dans la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Je vous remercie pour votre soutien et pour votre action.

Meilleures salutations,

Julien [REDACTED]

De : Nordine S [REDACTED]

Envoyé : mardi 9 août 2022 14:28

À : Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>; Gropa, Maria <m.gropa@unesco.org>; Altnoder, Sunna <s.altnader@unesco.org>

Objet : Négrophobie en Belgique : Ducasse d'Ath Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO

CAUTION: This email is external from UNESCO. Please be vigilant on its sender and content. ATTENTION : Cet e-mail est externe à l'UNESCO. Soyez vigilant sur son expéditeur et contenu.

Nordine S [REDACTED]
Belgique

Directrice générale de l'UNESCO
Madame Audrey Azoulay
7 place de Fontenoy
75007 Paris
France

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Je me permets de vous interpeller une fois de plus concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec mon organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

Je me permets d'attirer particulièrement votre attention sur les cas de blackface de type folklorique comme pour le Sauvage de Ath qui sont également, tout comme les caricatures antisémites du carnaval d'Alost, « susceptibles de se reproduire à l'avenir ». En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Madame la Directrice Générale,

Permettez-moi de mentionner que le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine de l'ONU (UNWGEPAD) a souligné dans plusieurs communications, aussi bien en 2013 qu'en 2014, le caractère raciste d'un tel usage véhiculant des stéréotypes négatifs et étant clairement un vestige de la mise en esclavage.

Malgré cela, ce vestige d'une tradition culturelle raciste se perpétue dans un silence assourdissant. Et lorsqu'il y a des remarques quant à l'essentialisation du Noir dans le cadre de cette tradition, il est répondu que contester une telle pratique revient à nier l'identité culturelle des pays où elle se déroule.

Mon organisation, Bruxelles Panthères, est très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Madame la Directrice Générale,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath, ainsi présentée sur le site officiel de la ville : « depuis 2005, la ducasse d'Ath est reconnue par l'Unesco au même titre que la ducasse de Mons ou encore le Meyboom à Bruxelles. Ces fêtes, qui ont traversé les siècles, font partie de notre culture populaire et sont profondément ancrées dans nos traditions ».

En 2008, la ville d'Ath reçoit une nouvelle consécration. Elle est primée dans le cadre du concours EDEN (European Destinations of Excellence) initié par la Commission européenne. La démarche touristique de qualité entreprise par la ville ainsi que l'appropriation du folklore par la population locale ont séduit le jury du concours.

Cette reconnaissance, qui s'ajoute à celle offerte par l'UNESCO en 2005, confirme toute la richesse du patrimoine immatériel de la cité. » [1]

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Ce qui vaut pour Alost, vaut également pour Ath, Bruxelles, Malmédy ou Lessines, ce qui vaut pour les caricatures antisémites vaut aussi pour les folklores négrophobes.

En mars 2013, la précédente Directrice Générale de votre organisation, Madame Irina Bokova, avait réagi à la présence d'un char représentant des nazis au Carnaval d'Alost.

Nous avons apprécié cette prompte dénonciation de la représentation à caractère antisémite à sa juste valeur, d'autant qu'elle a eu lieu à Alost, dont des monuments et le carnaval sont inscrits au patrimoine de l'humanité de l'UNESCO. En se prononçant sur cet incident, votre institution avait signalé au monde que la banalisation du racisme, quelle que soit sa forme, ne peut être tolérée par l'UNESCO, agence créée pour encourager la tolérance et la paix. [2]

Malheureusement, cette saine réaction n'a pas empêché, lors de l'édition 2019 du même carnaval, la présence d'un char sur lequel étaient représentés des juifs de manière dégradante. [3]

Vous avez d'ailleurs vous-même, ainsi que Ernesto Ottone R., fermement réagi à cette nouvelle manifestation raciste dans un carnaval inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2010. [4]

Madame la Directrice Générale,

Je vous prie donc, de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour faire cesser ces folklores Racistes (Antisémites, Négrophobe, Islamophobe, Homophobe, Sinophobe, Sexiste, ...) « Par tous les moyens nécessaires ! ».

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

Au contraire, la ville d'Ath a mis en place un site internet « Le Sauvage, si on en parlait ? » (5) qui par son iconographie et un texte hypocritement inclusif qui nie tout simplement le racisme véhiculé par ce personnage.

« Qui est le Sauvage de la Ducasse d'Ath ? », A cette question, nous obtenons comme réponse sur le site « (...) Il n'y a pas l'intention de choquer et de véhiculer un message raciste. Mais les attributs du Sauvage (grimage noir, les chaînes) sont restés et on peut comprendre que ces éléments sont difficilement compréhensibles pour celles et ceux qui ne possèdent pas les codes de la représentation » (6).

La conclusion de l'article de cette page du site de la ville confirme une volonté écœurante de continuer à véhiculer le racisme et les préjugés contre les personnes noires sous le couvert d'une prétendue tradition ou d'un attachement prétendument populaire.

Le but de cette prétendue consultation nous semble assez clair : continuer de véhiculer le racisme et les préjugés contre les personnes noires en se cachant derrière l'excuse d'un personnage appartenant à la tradition (ce personnage n'est apparu dans le cortège qu'en 1873).

En somme, on tente de nous convaincre que ce qui est négrophobe partout dans le monde ne le serait pas à Ath.

Ceci est clairement contraire aux principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de votre organisation.

Madame la Directrice Générale,

À cet égard, nous aimerions ici vous informer, dans le cas où vous n'en n'auriez pas encore connaissance, de l'existence d'un autre personnage de la ducasse qui pratiquent le « blackface » et commet donc un acte négrophobe caractérisé.

Il s'agit de « Magnon, le diable cornu ». Avant, ce personnage était rouge, aujourd'hui c'est un blackface. Il serait trop long d'expliquer ici les raisons de l'apparition ou de la mutation négrophobe de ce personnage (et des autres, y compris le plus dangereux de tous, le père fouettard) dans des éléments du folklore wallon qui datent parfois du Moyen-Âge ou tout du moins s'en inspirent pour la plus grande partie de leurs personnages et activités.

Nous n'avions pas connaissance de l'existence du «diable Magnon» sous cette forme négrophobe quand nous avons envoyé notre premier courrier à l'UNESCO en 2019. Nous n'avions donc pas pu vous informer à son sujet comme nous l'avons fait pour le « sauvage ». Il est important, nous semble-t-il, Madame la Directrice Générale, que vous preniez connaissance de l'existence de ce second personnage négrophobe dans la ducasse d'Ath si ce n'est pas encore le cas.

Madame la Directrice Générale,

Ces deux personnages « représentent » de manière dégradante des peuples ayant subi des siècles de colonisations, d'exterminations et de mise en esclavages. Les personnes afro-descendantes sont victimes du racisme le plus profond et le plus répandu qui soit en ce monde : la négrophobie. Une négrophobie qui tue. Que ce soit Lamine Bangoura en Belgique, George Floyd aux Etats-Unis, les Africains candidats réfugiés qui passent par la Lybie ou le Maroc et qui risquent de finir en esclavage ou morts en Méditerranée ou dans la Manche, les peuples indigènes d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Kanaky, les peuples indigènes et les afro-descendants d'Amérique Centrale et du Sud ou encore qu'il s'agisse des ressortissants d'Afrique centrale en Afrique australe, partout à travers ce globe les êtres humains identifiés comme étant à peau (trop) sombre ou comme Noir.e.s sont soumis.e.s à des actes de déshumanisations qui vont de l'insulte et l'humiliation jusqu'à la mise à mort physique en passant par diverses modalités de mises à mort sociales. Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

L'une des raisons principales qui motivent notre action est le mal que subissent des enfants à cause de la négrophobie généralisée présente en Belgique. Les enfants identifié.e.s comme Noir.e.s d'abord, évidemment. Tout petit.e, un.e enfant à la peau plus sombre aura une forte probabilité de rencontrer du racisme. Et ça durera malheureusement certainement toute sa vie.

Nous pensons nécessairement aussi aux enfants qui ne sont pas identifié.e.s comme Noir.e.s. Ces derniers risquent immanquablement d'être exposés en deux temps. Dans le premier temps, jeunes enfants, ils risquent de vivre la première (et 2ème, 3ème, etc.) grosse frayeur(s) de leurs courtes vies en étant exposés à des personnages tels que les différents « sauvages » et autres « diables » peuplant nos folklores et que nous avons

évoqués dans ce texte. Sans oublier le négrophobe personnage qu'est aussi devenu le père fouettard à qui un nombre encore plus élevé d'enfants est confronté.e.s dans ce pays. Nous ne sommes pas psychologues mais nous sommes convaincus que ces frayeurs enfantines ont de grandes chances de provoquer, dans le deuxième temps, chez l'enfant qui grandit et qui devient adulte, le développement de sentiments négrophobes qui sont le plus souvent « incurables ». Nous vous demandons de réfléchir à ce que feront peut-être, voire probablement selon toutes les études disponibles, ces anciens petits enfants effrayé.e.s quand, une fois adultes, ils se retrouveront en position de pouvoir, ou pas, engager une personne Noir.e, ou lui louer un logement, ou lui accorder l'accès à un lieu culturel ou de loisir, ou lui accorder un prêt bancaire, ou la soumettre à un contrôle au faciès, ou la juger au tribunal, ou l'évaluer à l'université, etc., etc.

Ces deux dernières années, ce fichu virus aura au moins eu l'effet positif de préserver des dizaines, des centaines, et certainement des milliers d'enfants de rencontres effrayantes avec un « sauvage » ou l'autre et/ou avec le père fouettard.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Nordine S
Bruxelles Panthères

« *La liberté, la justice et l'égalité, par tous les moyens nécessaires !* » Malcolm X

(1) <http://www.ath.be/loisirs/folklore/ducasse-dath>

(2) https://www.levif.be/actualite/belgique/la-directrice-de-l-unesco-choquee-par-le-char-nazi-du-carnaval-d-alost/article-normal137689.html?fbclid=IwAR3VU66BU3nwIKWn_oTFzViJz9Os3lYda76wuBdqXHY_7T4U4z33xmFZqsM&cookie_check=1551888365

(3) <https://www.7sur7.be/belgique/alost-il-n-a-jamais-ete-question-d-offenser-les-juifs~a93c0e14/>

(4) https://www.rtf.be/info/regions/detail_l-unesco-demande-l-examen-de-la-question-du-retrait-du-carnaval-d-alost-de-la-liste-representative-du-patrimoine-de-l-humanite?id=10177780

(5) <https://forumsauvageath.be/>

(6) https://forumsauvageath.be/?page_id=11

Liens articles et reportage sur Ath: https://www.lavenir.net/cnt/dmf20220217_01665070/sauvage-de-la-ducasse-d-ath-la-ministre-linard-met-la-pression-sur-la-ville-d-ath <https://lameuse-huy-waremme.sudinfo.be/910878/article/2022-02-20/le-sauvage-de-la-ducasse-dath-controverse-la-ministre-linard-met-la-pression>

<https://www.dhnet.be/regions/tournai-ath-mouscron/pays-vert/sauvage-de-la-ducasse-d-ath-la-ministre-linard-met-la-pression-sur-la-ville-d-ath-620f683b9978e25398967cd9> <https://www.notele.be/it61-media110470-l-unesco-pointe-une-nouvelle-fois-le-personnage-du-sauvage-de-la-ducasse-d-ath-et-attend-des-solutions.html>

De : Mouhad R [REDACTED]
Envoyé : mercredi 10 août 2022 08:00
À : Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc : Gropa, Maria <m.gropa@unesco.org>; Altnoder, Sunna <s.altnoder@unesco.org>; Intangible Heritage Section <ich@unesco.org>; Drobna, Helena <H.Drobna@unesco.org>; Delegation of Belgium/Délégation de Belgique <dl.belgium@unesco-delegations.org>; Commissions belges pour l'UNESCO <natcom.be@natcom.unesco.org>; Bruxelles Panthères <bruxelles.pantheres@gmail.com>; Nordine Saidi <peace.paix@gmail.com>; Mouhad Reghif <mouhad@gmail.com>
Objet : Re: Urgent réponse Bruxelles Panthères

CAUTION: This email is external from UNESCO. Please be vigilant on its sender and content. ATTENTION : Cet e-mail est externe à l'UNESCO. Soyez vigilant sur son expéditeur et contenu.

Monsieur le Sous-Directeur général,
Cher Monsieur Ottone R.,

Tout d'abord, même si c'est tardivement, je vous remercie pour votre réponse. Celle-ci a conforté notre position et nous a aidé à imposer le débat sur la négrophobie en Belgique et surtout à imposer l'idée de la nécessité de lutter contre ce fléau et contre toutes les formes de racisme. Par tous les moyens nécessaires.

Après notre premier courrier à l'UNESCO en 2019, après plus de deux ans de pandémie mondiale et deux ans après le mouvement mondial Black Lives Matter suite à l'assassinat de George Floyd, la position des autorités atheniennes et des communautés organisatrices de la ducasse n'a pas bougé d'un iota. Leur souhait est de continuer à produire un personnage négrophobe dans un événement populaire patrimoine immatériel de l'humanité qui rassemble des dizaines de milliers de personnes, dont une grande part d'enfants, pendant plusieurs jours.

Nous nous permettons donc à nouveau de vous écrire et à travers vous à Madame la Directrice générale et à l'UNESCO pour vous faire part de notre constat sur l'évolution de la position des responsables impliqués et pour rappeler les conséquences désastreuses de la perpétuation de cette pratique déshumanisante qui à nos yeux devrait être illégale.

Veuillez trouver ci-dessous notre message à Madame la Directrice générale.
Pour votre complète information, sachez que nous publions ce texte sur notre site ce mercredi 10 août.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sous-Directeur général, Cher Monsieur Ottone R., nos antiracistes salutations.

Pour Bruxelles Panthères;
Mouhad R [REDACTED] - Nordine S [REDACTED]
[REDACTED]

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Je me permets de vous interpellier une fois de plus concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec mon organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

Je me permets d'attirer particulièrement votre attention sur les cas de blackface de type folklorique comme pour le Sauvage de Ath qui sont également, tout comme les caricatures antisémites du carnaval d'Alost, « susceptibles de se reproduire à l'avenir ». En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Madame la Directrice Générale,

Permettez-moi de mentionner que le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine de l'ONU (UNWGEPAD) a souligné dans plusieurs communications, aussi bien en 2013 qu'en 2014, le caractère raciste d'un tel usage véhiculant des stéréotypes négatifs et étant clairement un vestige de la mise en esclavage.

Malgré cela, ce vestige d'une tradition culturelle raciste se perpétue dans un silence assourdissant. Et lorsqu'il y a des remarques quant à l'essentialisation du Noir dans le cadre de cette tradition, il est répondu que contester une telle pratique revient à nier l'identité culturelle des pays où elle se déroule.

Mon organisation, Bruxelles Panthères, est très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Madame la Directrice Générale,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath, ainsi présentée sur le site officiel de la ville : « depuis 2005, la ducasse d'Ath est reconnue par l'Unesco au même titre que la ducasse de Mons ou encore le Meyboom à Bruxelles. Ces fêtes, qui ont traversé les siècles, font partie de notre culture populaire et sont profondément ancrées dans nos traditions ».

En 2008, la ville d'Ath reçoit une nouvelle consécration. Elle est primée dans le cadre du concours EDEN (European Destinations of Excellence) initié par la Commission européenne. La démarche touristique de qualité entreprise par la ville ainsi que l'appropriation du folklore par la population locale ont séduit le jury du concours.

Cette reconnaissance, qui s'ajoute à celle offerte par l'UNESCO en 2005, confirme toute la richesse du patrimoine immatériel de la cité. » [1]

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Ce qui vaut pour Alost, vaut également pour Ath, Bruxelles, Malmedy ou Lessines, ce qui vaut pour les caricatures antisémites vaut aussi pour les folklores négrophobes.

En mars 2013, la précédente Directrice Générale de votre organisation, Madame Irina Bokova, avait réagi à la présence d'un char représentant des nazis au Carnaval d'Alost.

Nous avons apprécié cette prompte dénonciation de la représentation à caractère antisémite à sa juste valeur, d'autant qu'elle a eu lieu à Alost, dont des monuments et le carnaval sont inscrits au patrimoine de l'humanité de l'UNESCO. En se prononçant sur cet incident, votre institution avait signalé au monde que la banalisation du racisme, quelle que soit sa forme, ne peut être tolérée par l'UNESCO, agence créée pour encourager la tolérance et la paix. [2]

Malheureusement, cette saine réaction n'a pas empêché, lors de l'édition 2019 du même carnaval, la présence d'un char sur lequel étaient représentés des juifs de manière dégradante. [3]

Vous avez d'ailleurs vous-même, ainsi que Ernesto Ottone R., fermement réagi à cette nouvelle manifestation raciste dans un carnaval inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2010. [4]

Madame la Directrice Générale,

Je vous prie donc, de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour faire cesser ces folklores racistes (Antisémites, Négrophobe, Islamophobe, Homophobe, Sinophobe, Sexiste, ...) « Par tous les moyens nécessaires ! ».

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

Au contraire, la ville d'Ath a mis en place un site internet « Le Sauvage, si on en parlait ? » (5) qui par son iconographie et un texte hypocritement inclusif qui nie tout simplement le racisme véhiculé par ce personnage.

« Qui est le Sauvage de la Ducasse d'Ath ? », A cette question, nous obtenons comme réponse sur le site « (...) Il n'y a pas l'intention de choquer et de véhiculer un message raciste. Mais les attributs du Sauvage (grimage noir, les chaînes) sont restés et on peut comprendre que ces éléments sont difficilement compréhensibles pour celles et ceux qui ne possèdent pas les codes de la représentation » (6).

La conclusion de l'article de cette page du site de la ville confirme une volonté écœurante de continuer à véhiculer le racisme et les préjugés contre les personnes noires sous le couvert d'une prétendue tradition ou d'un attachement prétendument populaire.

Le but de cette prétendue consultation nous semble assez clair : continuer de véhiculer le racisme et les préjugés contre les personnes noires en se cachant derrière l'excuse d'un personnage appartenant à la tradition (ce personnage n'est apparu dans le cortège qu'en 1873).

En somme, on tente de nous convaincre que ce qui est négrophobe partout dans le monde ne le serait pas à Ath.

Ceci est clairement contraire aux principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de votre organisation.

Madame la Directrice Générale,

À cet égard, nous aimerions ici vous informer, dans le cas où vous n'en n'auriez pas encore connaissance, de l'existence d'un autre personnage de la ducasse qui pratiquent le « blackface » et commet donc un acte négrophobe caractérisé.

Il s'agit de « Magnon, le diable cornu ». Avant, ce personnage était rouge, aujourd'hui c'est un blackface. Il serait trop long d'expliquer ici les raisons de l'apparition ou de la mutation négrophobe de ce personnage (et des autres, y compris le plus dangereux de tous, le père fouettard) dans des éléments du folklore wallon qui datent parfois du Moyen-Âge ou tout du moins s'en inspirent pour la plus grande partie de leurs personnages et activités.

Nous n'avions pas connaissance de l'existence du "diable Magnon" sous cette forme négrophobe quand nous avons envoyé notre premier courrier à l'UNESCO en 2019. Nous n'avions donc pas pu vous informer à son sujet comme nous l'avons fait pour le « sauvage ». Il est important, nous semble-t-il, Madame la Directrice Générale, que vous preniez connaissance de l'existence de ce second personnage négrophobe dans la ducasse d'Ath si ce n'est pas encore le cas.

Madame la Directrice Générale,

Ces deux personnages « représentent » de manière dégradante des peuples ayant subi des siècles de colonisations, d'exterminations et de mise en esclavages. Les personnes afro-descendantes sont victimes du racisme le plus profond et le plus répandu qui soit en ce monde : la négrophobie. Une négrophobie qui tue. Que ce soit Lamine Bangoura en Belgique, George Floyd aux Etats-Unis, les Africains candidats réfugiés qui passent par la Lybie ou le Maroc et qui risquent de finir en esclavage ou morts en Méditerranée ou dans la Manche, les peuples indigènes d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Kanaky, les peuples indigènes et les afro-descendants d'Amérique Centrale et du Sud ou encore qu'il s'agisse des ressortissants d'Afrique centrale en Afrique australe, partout à travers ce globe les êtres humains identifiés comme étant à peau (trop) sombre ou comme Noir.e.s sont soumis.e.s à des actes de déshumanisations qui vont de l'insulte et l'humiliation jusqu'à la mise à mort physique en passant par diverses modalités de mises à mort sociales. Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

L'une des raisons principales qui motivent notre action est le mal que subissent des enfants à cause de la négrophobie généralisée présente en Belgique. Les enfants identifié.e.s comme Noir.e.s d'abord, évidemment. Tout petit.e, un.e enfant à la peau plus sombre aura une forte probabilité de rencontrer du racisme. Et ça durera malheureusement certainement toute sa vie.

Nous pensons nécessairement aussi aux enfants qui ne sont pas identifié.e.s comme Noir.e.s. Ces derniers risquent immanquablement d'être exposés en deux temps. Dans le premier temps, jeunes enfants, ils risquent de vivre la première (et 2ème, 3ème, etc.) grosse frayeur(s) de leurs courtes vies en étant exposés à des personnages tels que

les différents « sauvages » et autres « diables » peuplant nos folklores et que nous avons évoqués dans ce texte. Sans oublier le négrophobe personnage qu'est aussi devenu le père fouettard à qui un nombre encore plus élevé d'enfants est confronté.e.s dans ce pays. Nous ne sommes pas psychologues mais nous sommes convaincus que ces frayeurs enfantines ont de grandes chances de provoquer, dans le deuxième temps, chez l'enfant qui grandit et qui devient adulte, le développement de sentiments négrophobes qui sont le plus souvent « incurables ». Nous vous demandons de réfléchir à ce que feront peut-être, voire probablement selon toutes les études disponibles, ces anciens petits enfants effrayé.e.s quand, une fois adultes, ils se retrouveront en position de pouvoir, ou pas, engager une personne Noir.e, ou lui louer un logement, ou lui accorder l'accès à un lieu culturel ou de loisir, ou lui accorder un prêt bancaire, ou la soumettre à un contrôle au faciès, ou la juger au tribunal, ou l'évaluer à l'université, etc., etc.

Ces deux dernières années, ce fichu virus aura au moins eu l'effet positif de préserver des dizaines, des centaines, et certainement des milliers d'enfants de rencontres effrayantes avec un « sauvage » ou l'autre et/ou avec le père fouettard.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Bruxelles Panthères

(1) <http://www.ath.be/loisirs/folklore/ducasse-dath>

[2] https://www.levif.be/actualite/belgique/la-directrice-de-l-unesco-choquee-par-le-char-nazi-du-carnaval-d-alost/article-normal137689.html?fbclid=IwAR3VU66BU3nwIKWn_oTFzViJz9Os3lYda76wuBdqXHY_7T4U4z33xmFZqsM&cookie_check=1551888365

[3] <https://www.7sur7.be/belgique/alost-il-n-a-jamais-ete-question-d-offenser-les-juifs~a93c0e14/>

[4] https://www.rtf.be/info/regions/detail_l-unesco-demande-l-examen-de-la-question-du-retrait-du-carnaval-d-alost-de-la-liste-representative-du-patrimoine-de-l-humanite?id=10177780

(5) <https://forumsauvageath.be/>

(6) https://forumsauvageath.be/?page_id=11

Liens articles et reportage sur Ath: https://www.lavenir.net/cnt/dmf20220217_01665070/sauvage-de-la-ducasse-d-ath-la-ministre-linard-met-la-pression-sur-la-ville-d-ath <https://lameuse-huy->

waremme.sudinfo.be/910878/article/2022-02-20/le-sauvage-de-la-ducasse-dath-controverse-la-ministre-linard-met-la-pression

<https://www.dhnet.be/regions/tournai-ath-mouscron/pays-vert/sauvage-de-la-ducasse-d-ath-la-ministre-linard-met-la-pression-sur-la-ville-d-ath-620f683b9978e25398967cd9> <https://www.notele.be/it61-media110470-l-unesco-pointe-une-nouvelle-fois-le-personnage-du-sauvage-de-la-ducasse-d-ath-et-attend-des-solutions.html>

Le ven. 23 août 2019 à 20:52, Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org> a écrit :

Monsieur Mouhad R [REDACTED]
Porte-parole
Bruxelles Panthères

Monsieur,

Au nom de la Directrice-générale de l'UNESCO, je vous remercie pour votre pétition du 5 août 2019, dans laquelle vous attirez notamment notre attention sur la procession, lors de la fête de la Ducasse d'Ath en Belgique, qui met en scène le géant « Sauvage », incarné par un comédien blanc au visage peint en noir et affublé d'un accoutrement caricatural.

La procession d'Ath fait partie de l'élément « Géants et dragons processionnels de Belgique et de France » et est inscrite depuis 2008 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. À ce titre, elle doit se conformer aux principes fondamentaux de la Convention de 2003 et en particulier à son article 2, selon lequel « seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus ». C'est d'ailleurs au nom de cette exigence qu'en mars dernier, les États membres réunis lors du Bureau du Comité du patrimoine immatériel ont condamné « toutes les formes de racisme, d'antisémitisme, d'islamophobie et de xénophobie » et ont inscrit l'examen du « carnaval d'Alost », autre élément du patrimoine immatériel inscrit à la demande de la Belgique, à l'ordre du jour provisoire de la quatorzième session du Comité du patrimoine immatériel, qui aura lieu du 9 au 14 décembre 2019. Il reviendra aux 24 membres du Comité intergouvernemental, organe souverain en la matière, d'examiner le cas du carnaval d'Alost dans le contexte du suivi des éléments inscrits, ce qui inclut la possibilité de retirer des éléments des listes de la Convention.

En outre, sachez que j'ai transmis votre lettre à la Délégation permanente du Royaume de Belgique auprès de l'UNESCO, à la Commission flamande pour l'UNESCO, à la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO, ainsi qu'à la Délégation permanente de la République française auprès de l'UNESCO. Les réponses des autorités nationales de Belgique, vous seront, le cas échéant, communiquées.

Soyez assuré que l'UNESCO restera fidèle, en toutes circonstances, à ses principes fondateurs et ne cessera d'être vigilante face à toutes les formes de menaces qui pèsent sur la dignité et les droits humains.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à la construction de la tolérance et de la paix, ainsi qu'à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Ernesto Ottone R.
Sous-Directeur général pour la Culture
UNESCO

From: [REDACTED]
Sent: Saturday, August 13, 2022 7:27:57 PM
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com
<bruxelles.pantheres@gmail.com>
Subject: Signalement : blackface durant la Ducasse de Ath (Belgium)

CAUTION: This email is external from UNESCO. Please be vigilant on its sender and content. ATTENTION : Cet e-mail est externe à l'UNESCO. Soyez vigilant sur son expéditeur et contenu.

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4^{ème} week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpellier concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Pantheres, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19^e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimpé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme les Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Martin V [REDACTED] E [REDACTED]

[REDACTED]

From: Habiba B [REDACTED]
Sent: mardi 16 août 2022 12:42
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com
Subject: Un soucis sur la Ducasse d'Ath

CAUTION: This email is external from UNESCO. Please be vigilant on its sender and content. ATTENTION : Cet e-mail est externe à l'UNESCO. Soyez vigilant sur son expéditeur et contenu.

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpellier concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

B  Habiba

From: anima e [REDACTED]
Sent: mardi 16 août 2022 15:25
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com
Subject: La Ducasse d'Ath

CAUTION: This email is external from UNESCO. Please be vigilant on its sender and content. ATTENTION : Cet e-mail est externe à l'UNESCO. Soyez vigilant sur son expéditeur et contenu.

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimpé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Anima E [REDACTED]

[REDACTED]

9820 Merelbeke

From: Lieven Miguel [REDACTED]
Sent: mardi 16 août 2022 15:49
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com
Subject: Ducasse d'Ath

CAUTION: This email is external from UNESCO. Please be vigilant on its sender and content. ATTENTION : Cet e-mail est externe à l'UNESCO. Soyez vigilant sur son expéditeur et contenu.

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimpé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Lieven Miguel K [REDACTED]

From: Georgine D [REDACTED]
Sent: mardi 16 août 2022 18:05
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Subject: Blackface et autres stéréotypes raciaux lors de la Ducasse d'Ath

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Notre association appuie cette démarche initiée par Bruxelles Panthères dans son [courrier](#) vo us adressé afin de prendre des mesures énergiques pour sanctionner « L'une des attractions organisées lors de cette ducasse, celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse).

Madame la Directrice Générale

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grîmé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

--

ANNE M GEORGINE D [REDACTED] M [REDACTED]
Coordinatrice-project manager BAKUSHINTA
[REDACTED]

*"Ceux qui portent la semence de la beauté"
"La mémoire est la sentinelle de l'esprit" - William SHAKESPEARE*

From: Shashitu H [REDACTED]
Sent: Tuesday, August 16, 2022 7:12:06 PM
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com <bruxelles.pantheres@gmail.com>
Subject: La Ducasse d'Ath

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grîmé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

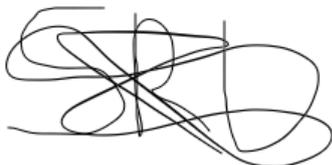
Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Shashitu Rahima T [REDACTED]

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, appearing to be the name 'Shashitu Rahima T'.

De : Lotus L [REDACTED]

Envoyé : mardi 16 août 2022 21:30

À : Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>; bruxelles.pantheres@gmail.com

Objet :

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Pantheres, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimpé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Pantheres, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

 Lotus

From: Marthe N [REDACTED]
Sent: Wednesday, August 17, 2022 10:03:02 AM
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com <bruxelles.pantheres@gmail.com>
Subject: folklore raciste de la Ducasse d'Ath

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Marthe N [REDACTED]



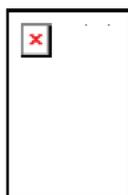
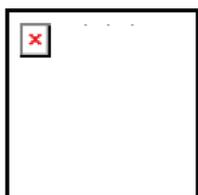
--

Marthe N [REDACTED]

Arabist

translation - research - writing

www.marthenelissen.be



From: Vic M [REDACTED]
Sent: mercredi 17 août 2022 13:02
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com
Subject: Blackface et autre stéréotypes raciaux lors de la Ducasse d'Ath.

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpellier concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Vic M [REDACTED] (il/elle)

Permanent.e JOC Mons

From: Milady R [REDACTED]
Sent: Wednesday, August 17, 2022 5:03:41 PM
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: Bruxelles Panthères <bruxelles.pantheres@gmail.com>
Subject: Appel à l'arrêt immédiat du blackface dans les folklores belges

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpellier concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimpé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, collectif que je suis depuis des années, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûre qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûre que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale, sachant que les "gardien.nes" des "traditions" racistes persistent à faire l'amalgame entre folklore et vérité historique. Lors de la dernière manifestation de l'[Ommegang](#) à Bruxelles, devant des milliers de personnes, touristes ou belges, un des géants "sauvages" fut prêté pour la cortège par une des communes dont des géants arborent le blackface. Les alliances intercommunales (qu'elles soient gérées par des [élu.es](#) socialistes ou centristes ou droitistes) sont nombreuses et prônent une innocence (blanche) qui n'a plus lieu d'être depuis très longtemps.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

--

Milady R [REDACTED], artiste alliée à la lutte des sans papiers

[Avez-vous écouté la lecture sur la poétesse Yvonne Sterk devenue podcast?: cliquez ici, ça dure 1 heure.](#)

"Je dors dans un monde où les vivants ont tort"
Edmond Jabès

From: KJ89 [REDACTED]
Sent: Wednesday, August 17, 2022 5:53:00 PM
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com <bruxelles.pantheres@gmail.com>
Subject: Arrêter la Ducasse d'Ath

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.,

Cordialement,

Karst van Z [REDACTED]

From: B [REDACTED] K [REDACTED]
Sent: Wednesday, August 17, 2022 7:57:33 PM
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com <bruxelles.pantheres@gmail.com>
Subject: Retirement de la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Christelle B [REDACTED] K [REDACTED]

From: Jessica van Z [REDACTED] B [REDACTED]
Sent: Tuesday, August 23, 2022 9:27:45 AM
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com <bruxelles.pantheres@gmail.com>
Subject: la Ducasse d'Ath

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpellier concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Jessica van Z [REDACTED] B [REDACTED]

From: Anna Valentina [REDACTED]
Sent: Wednesday, August 24, 2022 2:49:04 PM
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com <bruxelles.pantheres@gmail.com>
Subject: Le folklore raciste

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimpé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Cordialement,

Anna V 

From: Julien L [REDACTED]
Sent: jeudi 25 août 2022 12:55
To: Drobna, Helena
Cc: Intangible Heritage Section
Subject: Fwd: City of Ath (Belgium) | Parade | " The Savage " character against the principle of mutual respect among communities of the Convention
Attachments: ath_festival_racism_the_savage_1.jpg; ath_festival_racism_the_savage_2.jpg; ath_festival_racism_the_savage_5.jpg; ath_festival_racism_the_savage_3.jpg; ath_festival_racism_the_savage_4.jpg; le_sauvage_the_savage_ducasse_ath_parade_220824_[sud_info].jpg; interview_bourgmestre_ath_220825_[sudinfo].jpg

Dear Mrs Drobna,
Dear Sir or Madam,

First of all, i wanted to thank you for your action at the UNESCO level regarding the blackface character at the parade in the city of Ath.

As explained in the below email, the blackface character of the savage is racist (not according to the white Mayor of the City of Ath) and is an act of symbolic violence towards black communities.

The Mayor of the City of Ath decided to let the racist character parade in the street of the city still in blackface but without the nose and ear rings nor the chains as a hypocritical gesture of calming down. They obviously refuse to understand the offense towards the black communities is the blackface character not his attributes (if a character without blackface was wearing rings in their nose and ears and chains, it won't be an issue).

I really would appreciate if you could send a final warning to the City/ Region/ National Authorities that if they agree to let the blackface character " the savage " to parade into the street of the city during this weekend, the Ath Parade will be removed from the representative list of the Intangible Cultural Heritage of Humanity as a breach against the principle of mutual respect among communities of the Convention.

Thank you for your support and action.

Kindest regards,
Julien L [REDACTED]

PS: you'll find attached a recent article from a local newspaper (Sudinfo 24/ 08/ 22) supporting the blackface character and an interview of the Mayor of Ath in which he denies a blackface character is racist (in French).

----- Forwarded message -----

De : [REDACTED]
Date: jeu. 4 août 2022 à 16:37
Subject: City of Ath (Belgium) | Parade | " The Savage " character against the principle of mutual respect among communities of the Convention
To: <y.shen@unesco.org>
Cc: <ich@unesco.org>

Dear Ms Yue Shen
Dear Sir or Madam,

I am writing you regarding the four-day carnival in Ath (inscribed in 2008 on the Representative List of the Intangible Cultural Heritage of Humanity).

During the parade, a character known as " The Savage " is an act of symbolic violence towards black communities.

The blog " Can we discuss about The Savage ? " created by the city of Ath is a blatant attempt to defend the racism of the character using attractive iconography and pretended inclusive speech.

Blog " Can we discuss about The Savage ? "

<https://forumsauvageath.be/>
<https://translate.google.com/>

The aim of this public discussion is quite obvious: to keep conveying racism and prejudice against black people using the excuse of a character belonging to a cultural tradition (this character first appeared in the parade in 1873: before him other characters vanished from the parade for a variety of reasons what demonstrates nothing cultural is carved in stone).

Who is the Savage at the carnival of Ath ? https://forumsauvageath.be/?page_id=11 <https://translate.google.com/>

(...) there is no intent to disrespect or to convey racism. Although the attributes of the character remain (blackface, chains), one can easily understand these attributes can trigger a trauma for those who are not into the dynamic of the parade.

The conclusion of this article on the blog of the municipality of Ath confirms an inappropriate support to convey racism and prejudice against black people using the excuse of a tradition that couldn't evolve (The Sauvage character is relatively new in regard of an alleged 6 centuries old history of the parade) or some popular attachment (people can be educated but political courage is necessary to make people to respect themselves).

Such a posture clearly stands against the ethic principles of mutual respect requested by your Organisation to be on the Representative List of the Intangible Cultural Heritage of Humanity.

I really would appreciate if you could express your strong opposition to the city of Ath representatives to have the character " The Savage " to be publicly displayed during the parade and to warn them of a removal sanction from the Representative List of the Intangible Cultural Heritage of Humanity would they prefer to ignore your requirement.

Thank you for your support and immediate action.

Kindest regards,
Julien L 

:: article from Jennifer Rankin in The Guardian dated 20 Aug 2019
Unesco urged to remove Belgian festival from heritage list over 'savage' in blackface

<https://www.theguardian.com/world/2019/aug/20/unesco-urged-to-remove-belgian-festival-from-heritage-list-over-savage-in-blackface>

:: article from Gabriela Galindo in The Brussels Times dated Mon 12 Aug 2019
UNESCO-ranked parade under fire for 'racist' depictions

<https://www.brusselstimes.com/63534/unesco-ranked-parade-under-fire-for-racist-depictions>



▲ Ambiance festive à Ath lors de la Ducasse. © AFP

Figure 1. ath_festival_racism_the_savage_1



Figure 2. ath_festival_racism_the_savage_2

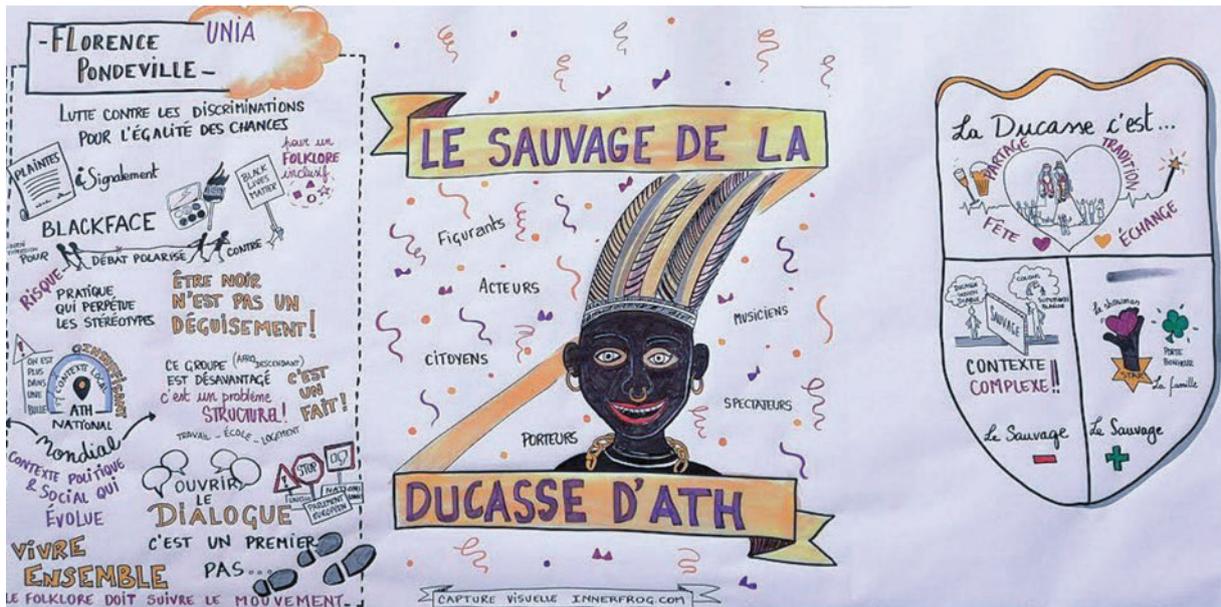


Figure 3. ath_festival_racism_the_savage_3

Anti-racism activists across Europe call four-day carnival in Ath an 'act of symbolic violence towards black communities'



📷 The "sauvage" who appears as a character at the Ath Festival in Belgium Photograph: Bruxelles Panthères

Figure 4. ath_festival_racism_the_savage_4



Figure 5. ath_festival_racism_the_savage_5

Apres avoir été annulée en 2020 et réduite l'an dernier en raison de la pandémie, la Ducasse d'Ath reprend cette année tous ses droits. Comme de coutume, cette fête aura lieu le week-end le plus proche du 28 août, soit le vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 pour la

présente édition. Chef-d'œuvre classé au patrimoine oral et immatériel de l'humanité depuis 2005 par l'Unesco, la Ducasse attire chaque année

des milliers de spectateurs dans le cadre d'un festival médiéval au charme pittoresque. En ce début de troisième millénaire, les Athois sont les héritiers d'une manifestation vieille de plus d'un demi-millénaire qui a conservé, de génération en génération, le combat de David contre Goliath issu de la procession d'origine. Les autres moments forts du week-end sont le mariage du géant Goliath et le défilé en ville des sept géants, des chars allégoriques et des groupes folkloriques. Parmi les figurants, on retrouvera aussi le personnage du « Sauvage », un acteur du cortège folklorique créé en 1873. Considéré comme un héros du cortège, le « Sauvage » traversera la ville sur la barque des « Pêcheurs napolitains ».

Brûlage des marronnes

Dès ce vendredi 26 août, le grand prix du Mayor de tir à l'arc

debutera à 10h sur l'Esplanade. A la même heure, sortie du géant Tirant et concert de Carillon de Julien Govoorts. A 22h, à l'Esplanade, aura lieu le « Brûlage des marronnes » de Goliath. Créée en 1986, cette tradition locale consiste à brûler les pantalons du futur époux, la veille de son mariage. Après avoir défilé en ville, les porteurs du géant bouteront le feu aux pantalons gi-

gar
pai
Les
me
bou
sor
le-
Avi
et
de
Fla
Cla
géa
tés
ren



Malgré les polémiques, le Sauvage est toujours bien là. © B. Libert

Figure 6. le_sauvage_the_savage_ducasse_ath_parade_220824_[sud_info]

« La Ducasse des retrouvailles »

Le Bourgmestre de la Ville d'Ath attend avec impatience le début de la Ducasse. Un événement marqué par l'enthousiasme citoyen et les quelques polémiques habituelles.

Cela faisait trois ans que les citoyens athois attendaient cela, 1.096 jours de patience pour revoir la Ducasse d'Ath dans toute sa splendeur et sa tradition. En 2020, lorsque la crise sanitaire est venue bouleverser le quotidien de tous, l'événement athois n'a pu avoir lieu, tandis qu'en 2021, en raison des mesures sanitaires, c'est une « Ducasse autrement » qui avait vu le jour. Si elle n'avait pas fait l'unanimité, elle avait en tout cas mis du baume au cœur de la population. Bruno Lefebvre vivra sa deuxième « vraie » Ducasse dans le costume du bourgmestre de la ville. Avec une attente toute particulière, d'autant plus que la cité des Géants sera mise en évidence, comme jamais, grâce à des images aériennes, issues de drones, durant la retransmission télévisuelle.

Bruno Lefebvre, quel est l'état d'esprit à quelques jours du lancement de la Ducasse ?

On ressent au sein de la ville que l'excitation des citoyens est à son paroxysme. Tout le monde a hâte de revivre une Ducasse classique et faire la fête. On a pu constater cette attente dimanche à Bruxelles, puisque ce ne sont pas moins de 150-200 personnes, en plus de la fanfare, qui ont fait le déplacement dans la capitale pour célébrer l'hommage de Manneken Pis au folklore athois. Philippe Close avait mis les petits plats dans les grands puisqu'un drink nous a été offert. Ensuite, la fanfare a pu jouer un concert dans la cour de l'Hôtel de Ville. On a enfin pu apprécier le défilé de la fanfare sur la Grand-Place au balcon de ce dernier. C'était un moment inoubliable.

Après les décisions difficiles des deux dernières années, la Ducasse retrouve enfin sa formule habituelle. On imagine un soulagement chez vous.

Cette Ducasse est celle des retrouvailles, celle du partage. En 2021, certains avaient estimé que l'idée de faire les festivités autrement n'était pas bonne, par rapport aux traditions ancestrales et le respect de la place au



Le maieur avait porté le Berger David dans ses bras en 2019. © B.L.

d'un caprice, il fallait être imaginaire pour que les citoyens puissent tout de même profiter de leur Ducasse. Je comprends les réserves de certains mais on a agi pour la population. On est heureux de retrouver la formule classique. Je pense qu'on peut atteindre une année record en termes de fréquentation. Je ne

« Je me suis fait allumer sur les réseaux sociaux par les associations qui luttent contre le blackface mais je maintiens que le Sauvage n'est pas raciste »

BRUNO LEFEBVRE

serais pas étonné de voir environ 150.000 personnes dans les rues de la ville.

Cela implique des adaptations en termes de mobilité et de sécurité, n'est-ce pas ?

Tout à fait. On passe de 300 à 500 policiers cette année. Quant aux accès à la ville, ils sont très restreints. Il y aura d'ailleurs des changements le lundi également. Le centre-ville sera moins accessible aux véhicules que par le passé. On est évidemment sensible à ce qui s'est passé à Strépy-Bracquegnies, en mars dernier. Pour la sécheresse, s'il le faut, on arrosera le terrain de l'Esplanade, avant le brûlage des marrons. On a aussi choisi de renforcer le pôle sécurité et securisme à cet endroit.

Chaque année a son lot de nouveautés. L'une d'elle concerne la mise en place de gobelets réutilisables, cela ne fait pas l'unanimité...

C'est une action essentielle pour la sauvegarde de l'environne-

ment. Il est primordial de rappeler qu'il existe un Arrêté du Gouvernement wallon qui vise à interdire l'utilisation de gobelets à usage unique dans les établissements ouverts au public. L'intercommunale Ipalle a mis à disposition de la ville 180.000 gobelets « Baroudeur » réutilisables, pour les différents cafetiers. On veut diminuer considérablement les déchets. Je sais que certains s'y opposent, on verra comment cela se passe pour cette première.

Comme ce fut le cas en 2019, le cas du « Sauvage » alimente à nouveau les débats, concernant le blackface.

Je me suis fait allumer sur les réseaux sociaux par les associations qui luttent contre le blackface pour mes propos mais je les maintiens, ce personnage n'est pas à caractère raciste. Je trouve justement qu'a vouloir imposer quelque chose dans un futur plus ou moins proche, on risque de renforcer ce sentiment de racisme qui n'a jamais existé concernant le sauvage. Il s'agit simplement de la tradition. On a pris nos mesures pour qu'aucune manifestation ne soit possible. Je peux entendre que ça choque, mais on a mis en place des tables rondes pour éventuellement changer l'une ou l'autre chose. En 2019, ce personnage important du cortège m'avait remis ses chaînes en guise de symbole, avant que je ne lui rende. Cette année, il me les remettra et je les garderai durant l'intégralité du cortège. On avance à notre rythme. La Ducasse est un événement avant tout populaire. Si un changement doit être appliqué, il faut que la population le veuille.



la bonne excuse, pathétique.

Figure 7. interview_bourgmestre_ath_220825_[sudinfo]

From: V [REDACTED] Daniel [REDACTED]
Sent: jeudi 25 août 2022 14:06
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Subject: Un racisme rampant à éradiquer

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

avec l'ensemble de mon organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire une fois de plus, afin d'attirer votre attention concernant un problème récurrent: le folklore raciste qui se déroule en Belgique, et son usage du 'blackface'.

Je me permets d'attirer particulièrement votre attention sur les cas de 'blackface' de type folklorique comme pour le Sauvage de Ath qui sont également, tout comme les caricatures antisémites du carnaval d'Alost, «susceptibles de se reproduire à l'avenir». En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les 'blackfaces' et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Madame la Directrice Générale,

permettez-moi de mentionner que le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine de l'ONU (UNWGEPAD) a souligné dans plusieurs communications, aussi bien en 2013 qu'en 2014, le caractère raciste d'un tel usage véhiculant des stéréotypes négatifs et étant clairement un vestige de la mise en esclavage.

Malgré cela, ce vestige d'une tradition culturelle raciste se perpétue dans un silence assourdissant. Et lorsqu'il y a des remarques quant à l'essentialisation du Noir dans le cadre de cette tradition, il est répondu que contester une telle pratique revient à nier l'identité culturelle des pays où elle se déroule.

Notre organisation, Bruxelles Panthères, est très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Comme chaque année, lors du 4^e week end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath, ainsi présentée sur le site officiel de la ville: «Depuis 2005, la ducasse d'Ath est reconnue par l'Unesco au même titre que la ducasse de Mons ou encore le Meyboom à Bruxelles. Ces fêtes, qui ont traversé les siècles, font partie de notre culture populaire et sont profondément ancrées dans nos traditions».

En 2008, la ville d'Ath a reçu une nouvelle consécration. Elle est primée dans le cadre du concours EDEN (European Destinations of Excellence) initié par la Commission européenne. La démarche touristique de qualité entreprise par la ville ainsi que l'appropriation du folklore par la population locale ont séduit le jury du concours.

Cette reconnaissance, qui s'ajoute à celle offerte par l'UNESCO en 2005, confirme toute la richesse du patrimoine immatériel de la cité. [1]

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du: «Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19^e siècle.» (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé en noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire: gros nez, grosses lèvres rouges, tenue «africaine», anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc.; à cela s'ajoute un comportement agité dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants. L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du 'Blackface', mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

ce qui vaut pour Alost, vaut également pour Ath, Bruxelles, Malmédy ou Lessines, ce qui vaut pour les caricatures antisémites vaut aussi pour les folklores négrophobes.

En mars 2013, la précédente Directrice Générale de votre organisation, Madame Irina Bokova, avait réagi à la présence d'un char représentant des nazis au Carnaval d'Alost.

Nous avons apprécié cette prompte dénonciation de la représentation à caractère antisémite à sa juste valeur, d'autant qu'elle a eu lieu à Alost, dont des monuments et le carnaval sont inscrits au patrimoine de l'humanité de l'UNESCO. En se prononçant sur cet incident, votre institution avait signalé au monde que la banalisation du racisme, quelle que soit sa forme, ne peut être tolérée par l'UNESCO, agence créée pour encourager la tolérance et la paix. [2]

Malheureusement, cette saine réaction n'a pas empêché, lors de l'édition 2019 du même carnaval, la présence d'un char sur lequel étaient représentés des juifs de manière dégradante. [3]

Vous avez d'ailleurs vous-même, ainsi que Ernesto Ottone R., fermement réagi à cette nouvelle manifestation raciste dans un carnaval inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2010. [4]

Madame la Directrice Générale,

je vous prie donc, de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour faire cesser ces folklores racistes (Antisémites, Négrophobe, Islamophobe, Homophobe, Sinophobe, Sexiste, ...) «Par tous les moyens nécessaires!».

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts «Je suis Sauvage» ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

Au contraire, la ville d'Ath a mis en place un site internet «Le Sauvage, si on en parlait?» (5) qui par son iconographie et un texte hypocritement inclusif, nie tout simplement le racisme véhiculé par ce personnage.

«Qui est le Sauvage de la Ducasse d'Ath?», A cette question, nous obtenons comme réponse sur le site «(...) Il n'y a pas l'intention de choquer et de véhiculer un message raciste. Mais les attributs du Sauvage (grimage noir, les chaînes) sont restés et on peut comprendre que ces éléments sont difficilement compréhensibles pour celles et ceux qui ne possèdent pas les codes de la représentation» (6).

La conclusion de l'article de cette page du site de la ville confirme une volonté écœurante de continuer à véhiculer le racisme et les préjugés contre les personnes noires sous le couvert d'une prétendue tradition ou d'un attachement prétendument populaire.

Le but de cette prétendue consultation nous semble assez clair: continuer de véhiculer le racisme et les préjugés contre les personnes noires en se cachant derrière l'excuse d'un personnage appartenant à la tradition (ce personnage n'est apparu dans le cortège qu'en 1873).

En somme, on tente de nous convaincre que ce qui est négrophobe partout dans le monde ne le serait pas à Ath. Ceci est clairement contraire aux principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de votre organisation.

À cet égard, nous aimerions ici vous informer, dans le cas où vous n'en n'auriez pas encore connaissance, de l'existence d'un autre personnage de la ducasse qui pratiquent le 'blackface' et commet donc un acte négrophobe caractérisé.

Il s'agit de «Magnon, le diable cornu». Avant, ce personnage était rouge, aujourd'hui c'est un 'blackface'. Il serait trop long d'expliquer ici les raisons de l'apparition ou de la mutation négrophobe de ce personnage (et des autres, y compris le plus dangereux de tous, le Père fouettard) dans des éléments du folklore wallon qui datent parfois du Moyen-Âge ou tout du moins s'en inspirent pour la plus grande partie de leurs personnages et activités.

Nous n'avions pas connaissance de l'existence du 'diable Magnon' sous cette forme négrophobe quand nous avons envoyé notre premier courrier à l'UNESCO en 2019. Nous n'avions donc pas pu vous informer à son sujet comme nous l'avons fait pour le «Sauvage». Il est important, nous semble-t-il, que vous preniez connaissance de l'existence de ce second personnage négrophobe dans la ducasse d'Ath si ce n'est pas encore le cas.

Madame la Directrice Générale,

ces deux personnages «représentent» de manière dégradante des peuples ayant subi des siècles de colonisations, d'exterminations et de mises en esclavage. Les personnes afro-descendantes sont victimes du racisme le plus profond et le plus répandu qui soit en ce monde: la négrophobie. Une négrophobie qui tue. Que ce soit Lamine Bangoura en Belgique, George Floyd aux Etats-Unis, les Africains candidats réfugiés qui passent par la Lybie ou le Maroc et qui risquent de finir en esclavage ou morts en Méditerranée ou dans la Manche, les peuples indigènes d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Kanaky, les peuples indigènes et les afro-descendants d'Amérique Centrale et du Sud ou encore qu'il s'agisse des ressortissants d'Afrique centrale en Afrique australe, partout à travers ce globe les êtres humains identifiés comme étant à peau (trop) sombre ou comme Noirs sont soumis à des actes de déshumanisations qui vont de l'insulte et l'humiliation jusqu'à la mise à mort physique en passant par diverses modalités de mises à mort sociales. Nous sommes sûrs qu'au regard des valeurs et principes que représente le label «Patrimoine immatériel de l'humanité» décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

L'une des raisons principales qui motivent notre action est le mal que subissent des enfants à cause de la négrophobie généralisée présente en Belgique. Les enfants identifiés comme Noirs d'abord, évidemment. Tout petit, un enfant à la peau plus sombre aura une forte probabilité de rencontrer du racisme. Et cela durera malheureusement certainement toute sa vie.

Nous pensons nécessairement aussi aux enfants qui ne sont pas identifiés comme Noirs. Ces derniers risquent immanquablement d'être exposés en deux temps. Dans le premier temps, jeunes enfants, ils risquent de vivre la première (et 2è, 3è, etc.) grosse frayeur de leurs courtes vies en étant exposés à des personnages tels que les différents «Sauvages» et autres «Diabes» peuplant nos folklores et que nous avons évoqués ci-dessus. Sans oublier le négrophobe personnage qu'est aussi devenu le Père fouettard à qui un nombre encore plus élevé d'enfants est confronté dans ce pays. Nous ne sommes pas psychologues mais nous sommes convaincus que ces frayeurs enfantines ont de grandes chances de provoquer, dans le deuxième temps, chez l'enfant qui grandit et qui devient adulte, le développement de sentiments négrophobes qui risquent de devenir le plus souvent «incurables». Nous vous demandons de réfléchir à ce que feront peut-être, voire probablement selon les études disponibles, ces anciens petits enfants effrayés quand, une fois adultes, ils se retrouveront en position de pouvoir, ou pas, engager une personne Noire, ou lui louer un logement, ou lui accorder l'accès à un lieu culturel ou de loisir, ou lui accorder un prêt bancaire, ou la soumettre à un contrôle au faciès, ou la juger au tribunal, ou l'évaluer à l'université, etc., etc.

Ces deux dernières années, ce fichu virus aura au moins eu l'effet positif de préserver des dizaines, des centaines, et certainement des milliers d'enfants de rencontres effrayantes avec un «sauvage» ou l'autre et/ou avec le Père fouettard.

Madame la Directrice Générale,

nous sommes sûrs que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de 'blackface' pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent. Aussi, nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO!

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les moyens qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale, et vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande, vous priant de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Daniel V [REDACTED] -
Bruxelles

From: Timour S [REDACTED]
Sent: jeudi 25 août 2022 15:31
To: ICH Nominations
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com
Subject: Sauvage d'ath

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Je me permets de vous interpellier une fois de plus concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec mon organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

Je me permets d'attirer particulièrement votre attention sur les cas de blackface de type folklorique comme pour le Sauvage de Ath qui sont également, tout comme les caricatures antisémites du carnaval d'Alost, « susceptibles de se reproduire à l'avenir ». En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Madame la Directrice Générale,

Permettez-moi de mentionner que le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine de l'ONU (UNWGEPAD) a souligné dans plusieurs communications, aussi bien en 2013 qu'en 2014, le caractère raciste d'un tel usage véhiculant des stéréotypes négatifs et étant clairement un vestige de la mise en esclavage.

Malgré cela, ce vestige d'une tradition culturelle raciste se perpétue dans un silence assourdissant. Et lorsqu'il y a des remarques quant à l'essentialisation du Noir dans le cadre de cette tradition, il est répondu que contester une telle pratique revient à nier l'identité culturelle des pays où elle se déroule.

Mon organisation, Bruxelles Panthères, est très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Madame la Directrice Générale,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath, ainsi présentée sur le site officiel de la ville : « depuis 2005, la ducasse d'Ath est reconnue par l'Unesco au même titre que la ducasse de Mons ou encore le Meyboom à Bruxelles. Ces fêtes, qui ont traversé les siècles, font partie de notre culture populaire et sont profondément ancrées dans nos traditions ».

En 2008, la ville d'Ath reçoit une nouvelle consécration. Elle est primée dans le cadre du concours EDEN (European Destinations of Excellence) initié par la Commission européenne. La démarche touristique de qualité entreprise par la ville ainsi que l'appropriation du folklore par la population locale ont séduit le jury du concours.

Cette reconnaissance, qui s'ajoute à celle offerte par l'UNESCO en 2005, confirme toute la richesse du patrimoine immatériel de la cité. » [1]

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Ce qui vaut pour Alost, vaut également pour Ath, Bruxelles, Malmedy ou Lessines, ce qui vaut pour les caricatures antisémites vaut aussi pour les folklores négrophobes.

En mars 2013, la précédente Directrice Générale de votre organisation, Madame Irina Bokova, avait réagi à la présence d'un char représentant des nazis au Carnaval d'Alost.

Nous avons apprécié cette prompte dénonciation de la représentation à caractère antisémite à sa juste valeur, d'autant qu'elle a eu lieu à Alost, dont des monuments et le carnaval sont inscrits au patrimoine de l'humanité de l'UNESCO. En se prononçant sur cet incident, votre institution avait signalé au monde que la banalisation du racisme, quelle que soit sa forme, ne peut être tolérée par l'UNESCO, agence créée pour encourager la tolérance et la paix. [2]

Malheureusement, cette saine réaction n'a pas empêché, lors de l'édition 2019 du même carnaval, la présence d'un char sur lequel étaient représentés des juifs de manière dégradante. [3]

Vous avez d'ailleurs vous-même, ainsi que Ernesto Ottone R., fermement réagi à cette nouvelle manifestation raciste dans un carnaval inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2010. [4]

Madame la Directrice Générale,

Je vous prie donc, de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour faire cesser ces folklore Racistes (Antisémitisme, Négrophobie, Islamophobie, Homophobie, Sinophobie, Sexisme, ...) « Par tous les moyens nécessaires ! ».

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

Au contraire, la ville d'Ath a mis en place un site internet « Le Sauvage, si on en parlait ? » (5) qui par son iconographie et un texte hypocritement inclusif qui nie tout simplement le racisme véhiculé par ce personnage.

« Qui est le Sauvage de la Ducasse d'Ath ? », A cette question, nous obtenons comme réponse sur le site « (...) Il n'y a pas l'intention de choquer et de véhiculer un message raciste. Mais les attributs du Sauvage (grimace noire, les chaînes) sont restés et on peut comprendre que ces éléments sont difficilement compréhensibles pour celles et ceux qui ne possèdent pas les codes de la représentation » (6).

La conclusion de l'article de cette page du site de la ville confirme une volonté écoeurante de continuer à véhiculer le racisme et les préjugés contre les personnes noires sous le couvert d'une prétendue tradition ou d'un attachement prétendument populaire.

Le but de cette prétendue consultation nous semble assez clair : continuer de véhiculer le racisme et les préjugés contre les personnes noires en se cachant derrière l'excuse d'un personnage appartenant à la tradition (ce personnage n'est apparu dans le cortège qu'en 1873).

En somme, on tente de nous convaincre que ce qui est négrophobe partout dans le monde ne le serait pas à Ath.

Ceci est clairement contraire aux principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de votre organisation.

Madame la Directrice Générale,

À cet égard, nous aimerions ici vous informer, dans le cas où vous n'en n'auriez pas encore connaissance, de l'existence d'un autre personnage de la ducasse qui pratique le « blackface » et commet donc un acte négrophobe caractérisé.

Il s'agit de « Magnon, le diable cornu ». Avant, ce personnage était rouge, aujourd'hui c'est un blackface. Il serait trop long d'expliquer ici les raisons de l'apparition ou de la mutation négrophobe de ce personnage (et des autres, y compris le plus dangereux de tous, le père fouettard) dans des éléments du folklore wallon qui datent parfois du Moyen-Âge ou tout du moins s'en inspirent pour la plus grande partie de leurs personnages et activités.

Nous n'avions pas connaissance de l'existence du "diable Magnon" sous cette forme négrophobe quand nous avons envoyé notre premier courrier à l'UNESCO en 2019. Nous n'avions donc pas pu vous informer à son sujet comme nous l'avons fait pour le « sauvage ». Il est important, nous semble-t-il, Madame la Directrice Générale, que vous preniez connaissance de l'existence de ce second personnage négrophobe dans la ducasse d'Ath si ce n'est pas encore le cas.

Madame la Directrice Générale,

Ces deux personnages « représentent » de manière dégradante des peuples ayant subi des siècles de colonisations, d'exterminations et de mise en esclavages. Les personnes afro-descendantes sont victimes du racisme le plus profond et le plus répandu qui soit en ce monde : la négrophobie. Une négrophobie qui tue. Que ce soit Lamine Bangoura en Belgique, George Floyd aux Etats-Unis, les Africains candidats réfugiés qui passent par la Lybie ou le Maroc et qui risquent de finir en esclavage ou morts en Méditerranée ou dans la Manche, les peuples indigènes d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Kanaky, les peuples indigènes et les afro-descendants d'Amérique Centrale et du Sud ou encore qu'il s'agisse des ressortissants d'Afrique centrale en Afrique australe, partout à travers ce globe les êtres humains identifiés comme étant à peau (trop) sombre ou comme Noir.e.s sont soumis.e.s à des actes de déshumanisations qui vont de l'insulte et l'humiliation jusqu'à la mise à mort physique en passant par diverses modalités de mises à mort sociales. Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

L'une des raisons principales qui motivent notre action est le mal que subissent des enfants à cause de la négrophobie généralisée présente en Belgique. Les enfants identifié.e.s comme Noir.e.s d'abord, évidemment. Tout petit.e, un.e enfant à la peau plus sombre aura une forte probabilité de rencontrer du racisme. Et ça durera malheureusement certainement toute sa vie.

Nous pensons nécessairement aussi aux enfants qui ne sont pas identifié.e.s comme Noir.e.s. Ces derniers risquent immanquablement d'être exposés en deux temps. Dans le premier temps, jeunes enfants, ils risquent de vivre la première (et 2ème, 3ème, etc.) grosse frayeur(s) de leurs courtes vies en étant exposés à des personnages tels que les différents « sauvages » et autres « diables » peuplant nos folklores et que nous avons évoqués dans ce texte. Sans oublier le négrophobe personnage qu'est aussi devenu le père fouettard à qui un nombre encore plus élevé d'enfants est confronté.e.s dans ce pays. Nous ne sommes pas psychologues mais nous sommes convaincus que ces frayeurs enfantines ont de grandes chances de provoquer, dans le deuxième temps, chez l'enfant qui grandit et qui devient adulte, le développement de sentiments négrophobes qui sont le plus souvent « incurables ». Nous vous demandons de réfléchir à ce que feront peut-être, voire probablement selon toutes les études disponibles, ces anciens petits enfants effrayé.e.s quand, une fois adultes, ils se retrouveront en position de pouvoir, ou pas, engager une personne Noir.e, ou lui louer un logement, ou lui accorder l'accès à un lieu culturel ou de loisir, ou lui accorder un prêt bancaire, ou la soumettre à un contrôle au faciès, ou la juger au tribunal, ou l'évaluer à l'université, etc., etc.

Ces deux dernières années, ce fichu virus aura au moins eu l'effet positif de préserver des dizaines, des centaines, et certainement des milliers d'enfants de rencontres effrayantes avec un « sauvage » ou l'autre et/ou avec le père fouettard.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

From: Luk V [REDACTED]
Sent: vendredi 26 août 2022 15:38
To: ICH Nominations
Cc: Bruxelles Panthères
Subject: Folklore raciste la Ducasse d'Ath

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpellier concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Luk Vervaet, ancien enseignant dans les prisons

--

Luk V

<http://supermax.be>

<http://familiesfriendsassociation.blogspot.com/>

<http://prisonnierseuropeensaumaroc.blogspot.be/>

From: Juan C [REDACTED] B [REDACTED]
Sent: vendredi 26 août 2022 16:13
To: ICH Nominations
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com
Subject: Ducasse d'Ath

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO, Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath. Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface. L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants. L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc. Madame la Directrice Générale, Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante. Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention. Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants. En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse. Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement. Madame la Directrice Générale, Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale. Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie. Madame la Directrice Générale, Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine

immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent. Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO ! Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel. Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale. Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération. Nom / Prénom : Cuesta Barros Juan EUPEN - BELGIUM

--

C [REDACTED] B [REDACTED] Juan

From: Sihame H [REDACTED]
Sent: vendredi 26 août 2022 16:59
To: ICH Nominations; bruxelles.pantheres@gmail.com
Subject: Ducasse d'Ath

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpellier concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Sihame H [REDACTED]

Permanente

JOC Bruxelles

0485/29.69.07

Rue Pletinckx 19,1000 Bruxelles.



From: khadija k [REDACTED]
Sent: vendredi 26 août 2022 20:37
To: ICH Nominations; u99kkm@acv-csc.be
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com
Subject: Sauvage de Ath

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grîmé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale. Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent. Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Kh [REDACTED] khadija

Obtenir [Outlook pour Android](#)

From: Selma B [REDACTED]
Sent: vendredi 26 août 2022 20:43
To: ICH Nominations
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com
Subject: Ducasse de Ath et représentation raciste du "sauvage"

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Par la présente, je joins ma voix à celle de l'association Bruxelles Panthères dont j'ai eu l'honneur d'être l'avocate.

Je vous écris pour dénoncer des représentations racistes au carnaval de Ath.

Comme chaque année, lors du 4ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Selma B

From: Azhar R [REDACTED]
Sent: vendredi 26 août 2022 23:19
To: ICH Nominations
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com
Subject: négrophobie ducasse Ath patrimoine immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Je me permets de vous interpeller une fois de plus concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec mon organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

Je me permets d'attirer particulièrement votre attention sur les cas de blackface de type folklorique comme pour le Sauvage de Ath qui sont également, tout comme les caricatures antisémites du carnaval d'Alost, « susceptibles de se reproduire à l'avenir ». En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Madame la Directrice Générale,

Permettez-moi de mentionner que le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine de l'ONU (UNWGEPAD) a souligné dans plusieurs communications, aussi bien en 2013 qu'en 2014, le caractère raciste d'un tel usage véhiculant des stéréotypes négatifs et étant clairement un vestige de la mise en esclavage.

Malgré cela, ce vestige d'une tradition culturelle raciste se perpétue dans un silence assourdissant. Et lorsqu'il y a des remarques quant à l'essentialisation du Noir dans le cadre de cette tradition, il est répondu que contester une telle pratique revient à nier l'identité culturelle des pays où elle se déroule.

Mon organisation, Bruxelles Panthères, est très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Madame la Directrice Générale,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath, ainsi présentée sur le site officiel de la ville : « depuis 2005, la ducasse d'Ath est reconnue par l'Unesco au même titre que la ducasse de Mons ou encore le Meyboom à Bruxelles. Ces fêtes, qui ont traversé les siècles, font partie de notre culture populaire et sont profondément ancrées dans nos traditions ».

En 2008, la ville d'Ath reçoit une nouvelle consécration. Elle est primée dans le cadre du concours EDEN (European Destinations of Excellence) initié par la Commission européenne. La démarche

touristique de qualité entreprise par la ville ainsi que l'appropriation du folklore par la population locale ont séduit le jury du concours.

Cette reconnaissance, qui s'ajoute à celle offerte par l'UNESCO en 2005, confirme toute la richesse du patrimoine immatériel de la cité. » [1]

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Ce qui vaut pour Alost, vaut également pour Ath, Bruxelles, Malmedy ou Lessines, ce qui vaut pour les caricatures antisémites vaut aussi pour les folklores négrophobes.

En mars 2013, la précédente Directrice Générale de votre organisation, Madame Irina Bokova, avait réagi à la présence d'un char représentant des nazis au Carnaval d'Alost.

Nous avons apprécié cette prompte dénonciation de la représentation à caractère antisémite à sa juste valeur, d'autant qu'elle a eu lieu à Alost, dont des monuments et le carnaval sont inscrits au patrimoine de l'humanité de l'UNESCO. En se prononçant sur cet incident, votre institution avait signalé au monde que la banalisation du racisme, quelle que soit sa forme, ne peut être tolérée par l'UNESCO, agence créée pour encourager la tolérance et la paix. [2]

Malheureusement, cette saine réaction n'a pas empêché, lors de l'édition 2019 du même carnaval, la présence d'un char sur lequel étaient représentés des juifs de manière dégradante. [3]

Vous avez d'ailleurs vous-même, ainsi que Ernesto Ottone R., fermement réagi à cette nouvelle manifestation raciste dans un carnaval inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2010. [4]

Madame la Directrice Générale,

Je vous prie donc, de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour faire cesser ces folklores racistes (Antisémites, Négrophobe, Islamophobe, Homophobe, Sinophobe, Sexiste, ...) « Par tous les moyens nécessaires ! ».

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

Au contraire, la ville d'Ath a mis en place un site internet « Le Sauvage, si on en parlait ? » (5) qui par son iconographie et un texte hypocritement inclusif qui nie tout simplement le racisme véhiculé par ce personnage.

« Qui est le Sauvage de la Ducasse d'Ath ? », A cette question, nous obtenons comme réponse sur le site « (...) Il n'y a pas l'intention de choquer et de véhiculer un message raciste. Mais les attributs

du Sauvage (grimage noir, les chaines) sont restés et on peut comprendre que ces éléments sont difficilement compréhensibles pour celles et ceux qui ne possèdent pas les codes de la représentation » (6).

La conclusion de l'article de cette page du site de la ville confirme une volonté écœurante de continuer à véhiculer le racisme et les préjugés contre les personnes noires sous le couvert d'une prétendue tradition ou d'un attachement prétendument populaire.

Le but de cette prétendue consultation nous semble assez clair : continuer de véhiculer le racisme et les préjugés contre les personnes noires en se cachant derrière l'excuse d'un personnage appartenant à la tradition (ce personnage n'est apparu dans le cortège qu'en 1873).

En somme, on tente de nous convaincre que ce qui est négrophobe partout dans le monde ne le serait pas à Ath.

Ceci est clairement contraire aux principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de votre organisation.

Madame la Directrice Générale,

À cet égard, nous aimerions ici vous informer, dans le cas où vous n'en n'auriez pas encore connaissance, de l'existence d'un autre personnage de la ducasse qui pratiquent le « blackface » et commet donc un acte négrophobe caractérisé.

Il s'agit de « Magnon, le diable cornu ». Avant, ce personnage était rouge, aujourd'hui c'est un blackface. Il serait trop long d'expliquer ici les raisons de l'apparition ou de la mutation négrophobe de ce personnage (et des autres, y compris le plus dangereux de tous, le père fouettard) dans des éléments du folklore wallon qui datent parfois du Moyen-Âge ou tout du moins s'en inspirent pour la plus grande partie de leurs personnages et activités.

Nous n'avions pas connaissance de l'existence du "diable Magnon" sous cette forme négrophobe quand nous avons envoyé notre premier courrier à l'UNESCO en 2019. Nous n'avions donc pas pu vous informer à son sujet comme nous l'avons fait pour le « sauvage ». Il est important, nous semble-t-il, Madame la Directrice Générale, que vous preniez connaissance de l'existence de ce second personnage négrophobe dans la ducasse d'Ath si ce n'est pas encore le cas.

Madame la Directrice Générale,

Ces deux personnages « représentent » de manière dégradante des peuples ayant subi des siècles de colonisations, d'exterminations et de mise en esclavages. Les personnes afro-descendantes sont victimes du racisme le plus profond et le plus répandu qui soit en ce monde : la négrophobie. Une négrophobie qui tue. Que ce soit Lamine Bangoura en Belgique, George Floyd aux Etats-Unis, les Africains candidats réfugiés qui passent par la Lybie ou le Maroc et qui risquent de finir en esclavage ou morts en Méditerranée ou dans la Manche, les peuples indigènes d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Kanaky, les peuples indigènes et les afro-descendants d'Amérique Centrale et du Sud ou encore qu'il s'agisse des ressortissants d'Afrique centrale en Afrique australe, partout à travers ce globe les êtres humains identifiés comme étant à peau (trop) sombre ou comme Noir.e.s sont soumis.e.s à des actes de déshumanisations qui vont de l'insulte et l'humiliation jusqu'à la mise à mort physique en passant par diverses modalités de mises à mort sociales. Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

L'une des raisons principales qui motivent notre action est le mal que subissent des enfants à cause de la négrophobie généralisée présente en Belgique. Les enfants identifié.e.s comme Noir.e.s

d'abord, évidemment. Tout petit.e, un.e enfant à la peau plus sombre aura une forte probabilité de rencontrer du racisme. Et ça durera malheureusement certainement toute sa vie.

Nous pensons nécessairement aussi aux enfants qui ne sont pas identifié.e.s comme Noir.e.s. Ces derniers risquent inmanquablement d'être exposés en deux temps. Dans le premier temps, jeunes enfants, ils risquent de vivre la première (et 2ème, 3ème, etc.) grosse frayeur(s) de leurs courtes vies en étant exposés à des personnages tels que les différents « sauvages » et autres « diables » peuplant nos folklores et que nous avons évoqués dans ce texte. Sans oublier le négrophobe personnage qu'est aussi devenu le père fouettard à qui un nombre encore plus élevé d'enfants est confronté.e.s dans ce pays. Nous ne sommes pas psychologues mais nous sommes convaincus que ces frayeurs enfantines ont de grandes chances de provoquer, dans le deuxième temps, chez l'enfant qui grandit et qui devient adulte, le développement de sentiments négrophobes qui sont le plus souvent « incurables ». Nous vous demandons de réfléchir à ce que feront peut-être, voire probablement selon toutes les études disponibles, ces anciens petits enfants effrayé.e.s quand, une fois adultes, ils se retrouveront en position de pouvoir, ou pas, engager une personne Noir.e, ou lui louer un logement, ou lui accorder l'accès à un lieu culturel ou de loisir, ou lui accorder un prêt bancaire, ou la soumettre à un contrôle au faciès, ou la juger au tribunal, ou l'évaluer à l'université, etc., etc.

Ces deux dernières années, ce fichu virus aura au moins eu l'effet positif de préserver des dizaines, des centaines, et certainement des milliers d'enfants de rencontres effrayantes avec un « sauvage » ou l'autre et/ou avec le père fouettard.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

R [REDACTED]
Azhar
Etudiante en droit

From: [REDACTED]
Sent: samedi 27 août 2022 10:24
To: ICH Nominations
Subject: Re: Concerne Ducasse d'ATH

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale. Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Latifa L [REDACTED]

From: Jennifer B [REDACTED] M [REDACTED]
Sent: lundi 29 août 2022 16:11
To: Ottone, Ernesto <e.ottone-ramirez@unesco.org>
Cc: bruxelles.pantheres@gmail.com
Subject: UNESCO

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Comme chaque année, lors du 4 -ème week-end du mois d'août, se déroulera la Ducasse d'Ath.

Je me permets de vous interpeller concernant le folklore raciste qui se déroule en Belgique. Avec l'organisation, Bruxelles Panthères, nous partageons votre sentiment sur la nécessité de travailler à la tolérance et la paix dans le monde. C'est pourquoi, je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur un problème récurrent en Belgique, l'usage de blackface.

L'une des attractions organisées lors de cette ducasse est celle du : « Sauvage, enchaîné et agité, témoigne du goût de l'exotisme du 19e siècle. » (Dixit le site de la ducasse). Le Sauvage est un personnage grimé de noir et affublé de toute une série de signes avilissants tels qu'attribués aux Noirs par nos sociétés racistes à travers l'histoire : gros nez, grosses lèvres rouges, tenue « africaine », anneau dans le nez, chaînes au cou, aux poignets et aux chevilles, etc. ; à cela s'ajoute un comportement agité et dont le but est d'effrayer, particulièrement les enfants.

L'homme jouant le Sauvage est un homme blanc.

Madame la Directrice Générale,

Comme Bruxelles Panthères, je suis très inquiète de constater la faiblesse des réactions aussi bien des autorités politiques que de la société civile de notre pays face à cette situation inqualifiable, dégradante et particulièrement racialisante.

Les articles R.1 et R.2 de la convention sont clairement remis en cause par la perpétuation de stéréotypes dégradants à l'encontre des personnes afrodescendantes. Des t-shirts « Je suis Sauvage » ont même été vendus dans le cadre de la Ducasse 2019. Des centaines de menaces ont été proférées à l'encontre des personnes ayant écrit à l'UNESCO pour sensibiliser au non-respect de l'esprit de la convention.

Depuis, tant du point de vue de la ville de Ath que des différents niveaux de pouvoir, aucune solution n'a été identifiée et mise en œuvre pour encourager le dialogue entre communautés et mettre fin aux stéréotypes dégradants.

En effet, le bourgmestre d'Ath, Bruno Lefebvre soutient toujours qu'entre les blackfaces et le respect des standards de l'UNESCO, la ville d'Ath et les organisateurs choisiraient de conserver les personnages négrophobes de la Ducasse.

Non seulement les populations noires de ce pays subissent une injustifiable violence symbolique lors de cette pratique du « Blackface », mais elles sont victimes de violences matérielles et de discriminations avérées que nous dénonçons avec constance et systématiquement.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr qu'au regard des valeurs et principes que représente le label « patrimoine immatériel de l'humanité » décerné par l'UNESCO, vous comprendrez notre démarche et notre demande afin que ce label ne soit pas plus longtemps entaché par des traditions racialisantes qui essentialisent une partie de la population belge et mondiale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour le respect mutuel et pour la paix, mais cela ne peut se faire lorsque certains d'entre nous font face à des actes négrophobes ou lorsque des activités sociales et populaires sont empreintes de négrophobie.

Madame la Directrice Générale,

Je suis sûr que vous ne serez pas insensible à la situation particulière qui prévaut lors de l'usage de blackface pendant certains événements populaires et la question que pose la référence au patrimoine immatériel de l'humanité instrumentalisée par certaines villes belges qui n'ont que faire des valeurs et principes qui les obligent.

Nous considérons qu'il est temps de réagir à la négrophobie sévissant en Belgique, en retirant la Ducasse d'Ath du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO !

Nous vous prions de bien vouloir mettre en œuvre toutes les capacités qui sont les vôtres pour que l'examen de la ducasse d'Ath soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité du patrimoine immatériel.

Je conclurai en ajoutant que nous restons à votre disposition pour travailler avec vous sur ce sujet d'intérêt général d'une importance capitale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en ma sincère considération.

Jennifer

From: [REDACTED]
Sent: samedi 10 septembre 2022 06:02
To: ICH Nominations

Paris le 10/09/2022

Madame la directrice.

En tant que soutien du mouvement européen de l'antiracisme politique décolonial, je tiens à apporter ma contribution aux Bruxelles Panthères dans leur lutte contre la négrophobie qui a cours en Belgique.

Celle ci se manifeste notamment chaque année à travers le festival qui porte le nom de Ducasse d'Ath et au cours duquel ont lieu des représentations de Blackface.

Il s'agit d'une pratique qui bien que présentée comme étant neutre et festive a pour but en fait de reproduire des clichés et des préjugés du passé en caricaturant méprisant et dévalorisant les identités noires.
Il s'agit donc d'une pratique clairement raciste.

Ainsi, à l'initiative des Bruxelles Panthères, je vous écris pour que vous utilisiez vos pouvoirs d'influence afin que cette pratique tombe sous le coup de la loi et soit définitivement interdite.

Cordialement.
Mr Ahmad M [REDACTED]
Militant panafricain et décolonial.